

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à huis clos à la salle des séances du conseil situé au 1216, rue Principale, ce septième jour d'avril 2021 (07-04-2021) à 14 heures 57 Et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet Lucie Geoffrion Micheline Demers
Gaétan Beauchesne.

Absent :
Robert Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière et Pierre Beauséjour, directeur général adjoint est aussi présents.

Résolution 2021-04-047 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 mars 2021.
4. Correspondance – MMQ ristourne – Centre Butactik.
5. Nomination d'un maire suppléant.
6. Présentation des comptes.
7. Adoption du règlement 019-2021 – Règlement relatif au directeur général de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac.
8. Dépôt des soumissions pour les fenêtres et portes de la caserne des pompiers et du bureau municipal.
9. Dépôt de soumission pour thermopompe mural.
10. Soumission pour changer les gouttières à la caserne des pompiers.
11. Location toilette Parc du Moulin – 2 services par semaine.
12. Renouvellement entente – Croix-Rouge Canadienne.
13. Soumission de Idées.Fil Inc. pour système d'alarme du 1455, route Ducharme.
14. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
15. Combeq – Inscription congrès 2021 pour Véronique Baril.
16. Formation modification 2020 au règlement Q-2, R.22 et Gestion des lacs et des cours d'eau.
17. Mandater le département de l'ingénierie de la MRC de Mékinac pour la programmation des travaux pour le TECQ 2019-2023.
18. Demande de programme d'aide à la voirie.
19. Demande au MTQ de nettoyer le fossé et le ponceau au 1588, route Ducharme (puits #2).
20. Soumission pour changer borne d'incendie.
21. Varia :
 - a. Congés de maladie ou d'utilité personnelle.
22. Période des questions.
23. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-048 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 mars 2021

Il est proposé Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 mars 2021 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-049 Correspondance

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Lucie Geoffrion et résolu d'accepter la correspondance de la MMQ concernant une ristourne de 423 \$ à recevoir et une correspondance du Centre Butactik 04 remerciant la municipalité pour le don des tapis d'entraînement.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-050 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Lucie Geoffrion appuyé par Marlène Doucet et résolu de nommer Gaétan Beauchesne, maire suppléant et ce jusqu'au 7 juillet 2021.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-051 Présentations des comptes

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de mars 2021 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu que des comptes au montant 81 994.28 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 81 994.28 \$ sont disponible en date du 07 avril 2021.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2021-04-052 Adoption du règlement 019-2021 – Règlement relatif au directeur général de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac

ATTENDU qu'un avis de motion et le dépôt du projet du règlement numéro 019-2021 intitulé « Règlement relatif au directeur général de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac » a été donné à la séance ordinaire du 3 mars 2021;

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que confèrent les lois municipales.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Lucie Geoffrion et résolu :

- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

- Que soit adopté le règlement numéro 019-2021 intitulé « Règlement relatif au directeur général de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac. »

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-053 Dépôt des soumissions pour les fenêtres et portes de la caserne des pompiers et du bureau municipal

ATTENDU que la municipalité désire changer 7 fenêtres et 1 porte à la caserne des pompiers ainsi que deux (2) portes au bureau municipal;

ATTENDU que ces portes et fenêtres sont désuettes;

ATTENDU que la municipalité a demandé à 3 soumissionnaires :

- Gérard Millette soumission #109722 et #109673 au coût de 6 345.51 \$ taxes, frais de livraison et installation en sus;
- Les Entreprises AM soumission #101-85603 au coût de 9 472.63 \$ taxes en sus et n'ayant aucun détail concernant les vitres;
- Nouvel Horizon soumission 12556-F au coût de 11 705.53 \$ taxes en sus, installation comprise et vitres garanties 15 ans.

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu ce qui suit :

- La municipalité accepte la soumission de Nouvel Horizon pour l'installation des fenêtres et portes pour les bâtiments de la municipalité.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-054 Dépôt de soumission pour thermopompe murale

ATTENDU que la municipalité désire installer une thermopompe murale au bureau municipal;

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions à deux (2) entrepreneurs, Réfrigération Savignac et Réfrigération Pierre Lavergne;

ATTENDU que Réfrigération Pierre Lavergne n'a pas donné suite à l'invitation de soumissionner.

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Micheline Demers et résolu d'accepter la soumission de Réfrigération Savignac pour l'achat de 8 thermopompes Mitsubishi au coût de 18 600 \$ raccordement électrique non inclus.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-055 Soumission pour changer les gouttières à la caserne des pompiers

ATTENDU que les gouttières à la caserne des pompiers sont en mauvais état et doivent être changées;

ATTENDU la soumission #S21-035 de Honco Bâtiments d'acier au montant de 1 955.57 taxes en sus.

Il est proposé par Lucie Geoffrion appuyé par Micheline Demers et résolu d'accepter la soumission de Honco.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-056 Location de toilette au Parc Du Moulin –
2 services par semaine

ATTENDU le nombre croissant de touriste qui débarque au Parc du Moulin;

ATTENDU que pour garder ce parc plus propre la location d'une toilette mobile s'impose.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu ce qui suit :

- D'installer une toilette mobile pour la période estivale soit pour les mois de juin, juillet, août et septembre de chaque année.
- D'inclure un entretien supplémentaire pour les périodes suivantes soit le 24 juin, le mois de juillet ainsi que la fin de semaine de la Fête du travail au coût de 40 \$ pour entretien supplémentaire.

-Adoptée l'unanimité-

Résolution 2021-04-057 Renouvellement entente – Croix-Rouge
Canadienne

Il est proposé par Micheline Demers
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- D'autoriser le paiement de la contribution annuelle de 170 \$ pour l'entente des services aux sinistrés couvrant la période d'un an soit d'avril 2021 à mars 2022.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-058 Soumission de Idées... Fil Inc. pour
système d'alarme du 1455, route Ducharme

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'accepter la soumission de Acc. d'alarme et d'incendies Idées...Fil Inc. au coût de 985 \$ taxes en sus pour le matériel et l'installation et de payer les frais annuels de la centrale d'alarme de 186 \$ taxes en sus.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-059 Rapport de l'inspecteur en
environnement et bâtiment

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de mars 2021.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-060 Congrès de la COMBEQ

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu ce qui suit :

- D'autoriser Véronique Baril à assister au congrès de la Combeq qui sera tiendra en mode virtuel du 19 au 23 avril 2021;
- D'autoriser le paiement du coût d'inscription au montant de 200 \$ plus taxes;
- De facturer 2/5 de la facture à la municipalité de Trois-Rives.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-061 Formation modification 2020 au règlement Q-2, R-.22 et Gestion des lacs et des cours d'eau

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- D'autoriser Véronique Baril à s'inscrire à la formation - Modifications 2020 Q-2, R.22 qui aura lieu le 13 avril 2021 de son poste de travail;
- D'autoriser le paiement du coût d'inscription au montant de 231.10 \$;
- De facturer 2/5 de la facture à la municipalité de Trois-Rives;
- D'autoriser Véronique Baril à s'inscrire à la formation – Gestion des lacs et des cours d'eau de la Combeq qui aura lieu le 15, 16, 22, 23 septembre 2021 de 13 heures à 16 heures de son poste de travail.
- D'autoriser le paiement du coût d'inscription de 655.55 \$;
- De facturer 2/5 de la facture à la municipalité de Trois-Rives.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-062 Mandater le département de l'ingénierie de la MRC de Mékinac pour la programmation des travaux pour le TECQ 2019-2023

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène
et résolu ce qui suit :

- Mandater le département de l'ingénierie de la MRC de Mékinac pour la préparation de la programmation des travaux dans le cadre du programme TECQ 2019-2023.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-063 Demande de programme d'aide à la voirie

ATTENDU la programmation des travaux de voirie 2021 pour le réseau routier municipal dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'autoriser une demande d'aide financière, volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale, au montant de 15 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie municipale 2021-2022.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-064 Demande au MTQ de nettoyer le fossé et ponceau au 1588, route Ducharme (puits #2)

ATTENDU que le nettoyage des fossés sur la route Ducharme est de la responsabilité du MTQ;

ATTENDU que le ponceau face au 1588, route Ducharme est bouché, l'eau est stagnante empêchant l'écoulement;

ATTENDU que cela nuit pour notre puits d'eau potable à cause du sel de déglacage qui se ramasse dans le fossé.

Il est proposé par Gaétan Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- La municipalité demande au MTQ de programmer dans ses travaux le nettoyage de ce fossé afin d'éviter tout problème de contamination pour notre puits d'eau potable.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-065 Soumission pour changer borne d'incendie

ATTENDU que la municipalité doit changer une borne d'incendie au coin de la 4^e rue et route Ducharme;

ATTENDU que la municipalité a reçu deux (2) soumissions soit Réal Huot Inc. au coût de 3959.90 \$ taxes en sus et Emco Corporation au coût de 3 950 \$ taxes en sus.

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat d'une borne d'incendie chez le fournisseur Réal Huot Inc.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-04-066 Congés de maladie ou d'utilité personnelle

ATTENDU que les employés demandent à la municipalité des congés sociaux pour maladie ou utilité personnelle.

Il est proposé par Marlène Doucet appuyé par Micheline Demers et résolu ce qui suit :

- Tout employé à temps plein ou à temps partiel aura droit comme congé au nombre d'heures correspondant à une (1) semaine normale de travail.
- Les heures de congé sont non transférables d'une année à l'autre, mais les heures non prises sont monnayées au plus tard la dernière semaine de l'année civile soit au 31 décembre.

-Adoptée à l'unanimité-

La levée de l'assemblée est proposée par Micheline Demers, appuyé par Marlène Doucet. Il est 15 heures 07.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».